

11131/25

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 09 juillet 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 09 juillet 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**DÉCISION DU CONSEIL portant remplacement d'un suppléant du conseil
d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
pour la Slovénie**

**Bruxelles, le 2 juillet 2025
(OR. en)**

11131/25

**SOC 491
EMPL 346
GENDER 163**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant remplacement d'un suppléant du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la Slovénie

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

**portant remplacement d'un suppléant du conseil d'administration
de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la Slovénie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes¹, et notamment son article 10,

¹ JO L 403 du 30.12.2006, p. 9.

considérant ce qui suit:

- (1) Par sa décision (UE) 2025/2802², le Conseil a nommé les membres et les suppléants du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période allant du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028.
- (2) Un siège de suppléant du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes est devenu vacant à la suite de la démission de M^{me} Pia AŽMAN KLUKOVIČ.
- (3) Le gouvernement slovène a désigné un candidat pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

² Décision du Conseil du 13 mai 2025 portant nomination des membres et des suppléants du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (JO C, C/2025/2802, 19.5.2025, ELI: <http://data.europa.eu/eli/C/2025/2802/oj>).

Article premier

M^{me} Jasna JERAM est nommée suppléante du conseil d'administration de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes en remplacement de M^{me} Pia AŽMAN KLUKOVIČ pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 31 mai 2028.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil

Le président/La présidente
